

La crèche de Saint Memmie peut accueillir les enfants de moins de 4 ans, le temps des vacances scolaires. Les possibilités d'accueil se font en fonction des places disponibles et des priorités définies dans le règlement de fonctionnement.

L'inscription se fait via le portail famille de la commune

<https://espacefamille.aiga.fr/index.html?dossier=1281359#connexion&155056>

Vacances scolaires		Période d'inscription
Automne	Du 19 au 30 octobre 2026	Du 7 au 18 septembre 2026
Noël	Du 21 décembre 2026 au 1 ^{er} janvier 2027 (Attention : la structure est fermée du 28 au 31 décembre)	
Hiver	Du 22 février au 5 mars 2027	Du 11 au 22 janvier 2027
Printemps	Du 19 au 30 avril 2027	Du 15 au 26 mars 2027
Été	Du 5 juillet au 31 août 2027 (Attention : la structure est fermée du 2 au 23 août 2027 inclus) Dates à confirmer	Du 10 au 21 mai 2027

Informations diverses :

- L'accueil est possible de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi, en respectant les horaires suivants :

Accueil de l'enfant	Horaires à respecter	
	Arrivée dans le groupe	Départ du groupe
Accueil en journée		à partir de 16h15
Accueil matin	avant 9h30 entre 11h et 11h15	entre 11h et 11h15 entre 12h15 et 12h30 entre 14h30 et 14h45
Accueil après-midi	entre 12h15 et 12h30 entre 14h30 et 14h45	entre 14h30 et 14h45 à partir de 16h15

En dehors des périodes d'arrivée et de départ, aucun mouvement ne peut avoir lieu.

- La facture est mensuelle, le règlement se fait à terme échu, selon les modalités présentes en bas de la facture. Aucun règlement n'est accepté à la crèche.
- Nous appliquons les tarifs dictés par la CNAF en fonction des revenus N-2. Une simulation est possible sur www.monenfant.fr.
- Pour une question de sécurité, tous les bijoux sont interdits.
- Le carnet de santé doit être présent dans le casier de l'enfant lors de chacune de ses venues.
- Le règlement de fonctionnement est téléchargeable sur www.mairie-saint-memmie.fr
- Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez nous contactez au 03 26 21 29 36 ou par mail à grainedemalice@mairie-saint-memmie.fr